

# Société Française de Transfusion Sanguine

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société Française de Transfusion Sanguine

Le jeudi 18 Mai 2017, 12 h 30-13h, grand amphithéâtre, INTS, 6 rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris

**Présents** : M. Asso-Bonnet, L. Bardiaux, L. Bourguignat, F. Castaldo, C. Chabrières, V. David, F. Dehaut, E. Delavaud, R. Djoudi, G. Folléa, A. Francois, O. Garraud, C. Giroux-Lathuile, S. Gross, L. Hauser, D. Jaulmes, B. Jochem, B. Lassale, V. Lovi, P. Morel, Y. Ozier, F. Pirenne, JY Py, J. Robert.

**Pouvoirs** : C. Bliem (pour L. Bardiaux), JJ Cabaud (pour V. Lovi), JY Muller (pour F. Pirenne).

### 1. Approbation du PV de l'AG du 15/12/2016

**Décision** : Le PV a été approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport moral de la Présidente pour l'année 2016

La Présidente a présenté le rapport moral de l'association pour l'année 2016. Malgré les efforts développés par le précédent Président pour redresser la SFTS, que la Présidente a salués, le nombre de membres de la SFTS, bien qu'en hausse par rapport au point bas de 2015, est resté faible. La Présidente a réaffirmé sa détermination à renforcer la dimension médicale et scientifique de la SFTS, et avec l'aide de chaque membre, qu'elle sollicite à nouveau, à tout mettre en œuvre pour arriver à recruter de nouveaux membres et à développer les activités de la Société. A sa demande, O. Garraud a présenté un point sur la revue TCB : encouragement pour des articles en Anglais, comité éditorial mis à jour en conséquence, articles et un n° spécial plaquettes en attente ou en prévision. Ces avancées représentent le fruit d'un gros travail et reflètent une bonne dynamique.

**Décision** : Le rapport de la Présidente pour l'année 2016 a été approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport financier du trésorier pour l'année 2016

Le Trésorier a présenté le rapport financier de l'association pour l'année 2016. Il a rappelé la continuité dans la méthode (Mme S. Baudet-Plazolles, cabinet Almari). Le compte de résultats de l'année 2016 montre un déficit attendu, car il s'agit d'une année sans les revenus d'un congrès. Une baisse régulière des charges, due à une meilleure maîtrise, a été observée depuis 2013. Le remboursement de la subvention EFS 2015 (10k€) en 2016, déjà discuté antérieurement, a été rappelé. Au total, le déficit de 28 k€ fin 2016 est comparable à celui de l'année antérieure sans congrès (2014). Concernant le bilan, l'actif (disponibilités en trésorerie) est resté stable : 133 825 € fin 2016. Le passif, intégrant le solde des dettes 2016 également : 159 744 €. Au total, les finances de la SFTS sont saines, et le Trésorier a remercié le précédent Trésorier pour sa contribution active à cette situation.

**Décision** : Le rapport du Trésorier pour l'année 2016 a été approuvé à l'unanimité.

### 4. Budget 2017

Le Trésorier a présenté le projet de budget pour l'année 2017. Les recettes sont constituées principalement des inscriptions à la SFTS et, une année sur deux, des recettes reversées par la société organisatrice du congrès (Europa). La convention passée avec Europa en Mars 2016 a acté une diminution des recettes pour la SFTS (55 k€ au lieu de 65k€), suite au déficit du congrès de Paris et à la fréquentation du congrès de Montpellier plus faible que prévu. Le Trésorier a présenté quelques modifications apportées au projet de budget, approuvées par le Bureau le 17/05/2017.

- Recettes. La décision de ne pas demander de subvention à l'EFS, pour favoriser l'indépendance de la SFTS a été prise par le Bureau le 17/05/2017.
- Charges.

- Après revue des dépenses les années antérieures avec congrès (45 k€ en moyenne), les achats et charges comptabilisées au titre du congrès 2017 ont été réduites de 10 k€ (43 k€ au lieu 53 k€ dans le budget initial).
- Une dépense prévisionnelle estimée à 1 000 € a été ajoutée pour des travaux informatiques nécessaires pour améliorer le gestionnaire de courriels utilisé par la SFTS.
- Une dépense prévisionnelle estimée à 2 000 € a été ajoutée pour une visite de deux membres du bureau à une société nationale de transfusion sanguine étrangère, dans le but de comprendre les évolutions et le fonctionnement d'une autre société nationale, chercher des idées d'améliorations. Le choix de la société à visiter (eg SIMTI, DGTI) devra être déterminé ultérieurement.
- L'introduction du paiement en ligne sur le site de la SFTS, prévue dans les prochains mois pour faciliter les inscriptions à la SFTS, générera des dépenses supplémentaires limitées, mais ceci n'aura pas d'impact budgétaire avant 2018.

Les modifications apportées au projet de budget n'impacteront pas l'équilibre prévisionnel des comptes à fin 2017.

**Décision** : Le budget pour l'année 2017, avec les amendements présentés par le Trésorier, a été approuvé à l'unanimité.

#### **5. Approbation par acclamation des nouveaux membres de la société**

La liste des nouveaux membres (15) a été affichée. Elle a été acceptée à l'unanimité.

#### **6. Questions diverses**

##### **6.1 Information des membres**

A la demande de la Présidente, le Secrétaire général a donné les informations suivantes.

- Pour favoriser la participation des membres, la fréquence annuelle minimale des réunions exécutives de l'association a été fixée à 4 bureaux, 2 CA, 2 AG.
- Des règles pour l'élaboration de termes de référence pour les groupes de travail de la SFTS, basées sur les pratiques usuelles au niveau international, ont été adoptées par le Bureau le 17/05/2017. Elles visent à renforcer l'approche scientifique de la SFTS. Elles seront transmises aux membres prochainement.

En l'absence d'autre question, la séance a été levée à 13 h.



Gilles Folléa  
*Secrétaire Général*



France Pirenne  
*Présidente*